

COMPTE RENDU INTERVENTION de

L'Association Vivre Ensemble Causse et Val de Serre

Conseil Municipal du 14/01/2016 - Saint Saturnin de Lenne

M le Maire ouvre la séance et donne la parole à Dominique Dauga, président de l'Association Vivre Ensemble Causse et Val de Serre.

INTRO

Dominique Dauga remercie, au nom de l'Association qu'il représente, les Maire, Adjointes et conseillers pour avoir accepté la demande d'intervention de l'Association.

Dominique Dauga demande le déroulement complet de l'intervention, puis réponse aux questions lorsque l'intervention sera terminée

Dominique Dauga souligne que beaucoup d'entre nous ont été choqués par le discours de Mr le Maire lors des vœux dimanche dernier (NDLR : dimanche 10/01/2016) : « Outre le fait que l'on peut trouver déplacé de se livrer à un plaidoyer pour les éoliennes industrielles dans le cadre de l'exercice de vœux, le plus choquant a été la nature **clivante du discours qui dénigre et stigmatise** les gens qui s'opposent aux projets éoliens défendus par M le Maire. » L'Association se pose des questions à l'encontre de M le Maire :

- « Est-ce que vous réalisez que vous dénigrez violemment au moins une **moitié du village**, des gens qui vous ont donné leur confiance lors des dernières élections ? »
- « Est-ce que vous réalisez que vous avez bafoué **2 associations**, sise à St Saturnin, le village que vous administrez : Vivre ensemble Causse et Val de Serre, mais aussi le Carlaroc (dont vous avez été le trésorier pendant plusieurs années) »
- « Enfin, est ce que vous réalisez que vous avez aussi, en agissant de la sorte, dénigré plus d'**un tiers du Conseil Municipal** qui s'oppose à ces projets éoliens ? »

A ce propos, Dominique Dauga rappelle que M le Maire a dimanche ignoré totalement **l'absence de 4 élus**. Par contre, nous nous adressons à eux directement pour leur demander s'ils veulent bien nous expliquer le sens de leur initiative, qui est une initiative lourde de sens.

Cécile Charles, 2ème adjointe, fait lecture du courrier envoyé à M le Maire pour expliquer leur démarche :

« Bonjour Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Je ne serai pas présente à la cérémonie des vœux du dimanche 10 janvier. A travers mon absence, je souhaite montrer mon désaccord avec la politique suivie par une partie du conseil municipal qui consiste à soutenir l'implantation de parcs éoliens sur notre commune.

Veillez m'excuser auprès de la population de Saint Saturnin de Lenne en leur expliquant que je ne peux leur souhaiter sincèrement mes meilleurs vœux alors que la tranquillité, la beauté et le dynamisme de leur milieu de vie sont menacés par des projets éoliens industriels.

Aussi, j'invite les autres membres du conseil municipal qui seraient convaincus ou qui auraient ne serait ce qu'un doute sur l'ensemble des nuisances qu'entraînent ces projets à m'accompagner dans ce geste symbolique.

Cordialement,

Cécile Charles »

Enfin, Dominique Dauga dénonce l'intervention de M Molinié qui a arraché le micro des mains d'Aurélien Charles ? Il précise que nous avons assisté là au 4^{ème} acte de violence commis par des gens favorables au développement des projets éoliens, après la dégradation de la remorque, le phare éclairant le panneau sur le mur de la famille Colomina qui a été cassé et le 3^{ème} acte d'une violence absolue étant l'incendie volontaire de la remorque.

François Molinié justifie que le phare a été cassé « parce qu'il était sur le domaine public ».

Dominique Dauga appelle les personnes qui ont commis ces actes à revenir au **dialogue démocratique** et **arrêter la violence**.

Dominique Dauga affirme aussi à ces personnes favorables aux projets et qui sont prêtes à verser dans la violence pour empêcher toute expression une chose essentielle : « **notre motivation est immense et notre solidarité à toute épreuve** ».

PRESENTATION ASSOCIATION

Association fondée en **septembre 2015**, à la suite de la découverte pour la quasi totalité de ses membres, courant de l'été 2015 uniquement, de projets éoliens industriels sur la commune, déjà très avancés.

Devant le manque d'information apporté jusqu'à cette date, l'association Vivre Ensemble Causse et Val de Serre est créée, avec pour but :

- **D'informer**
- De faire connaître et **d'expliquer** son opposition à la réalisation de ces projets.

Plusieurs actions ont déjà été entreprises :

- **Réunion d'information publique**, avec plus de 250 personnes : l'affluence démontrant qu'il y avait une réelle nécessité des habitants d'être informés
- **Site internet** : www.causse-nature-solidaire.com
- Rencontre avec les habitants, tout le monde n'ayant pu venir à la réunion.

La **Réunion du 30 octobre** : l'association a apprécié que certains élus assistent à la réunion, l'objectif étant d'informer mais aussi d'expliquer les raisons de nos craintes et nos oppositions. Malheureusement, nous avons regretté qu'un trop grand nombre de membres du conseil municipal été absents : M le Maire, le 1^{er} adjoint et le 3^{ème} adjoint, seule la 2^{ème} adjointe y a assisté.

Aussi, la **rencontre de ce jour constitue une 2^{ème} chance de dialoguer** avec le Conseil Municipal et de faire connaître qu'est ce qui amène l'Association à s'opposer fermement à ces projets.

- **Nombre d'adhérents : 116 à ce jour**, résidant majoritairement sur les communes du val de Serre et le Causse. La moitié environ résidant à St Saturnin.
 - o Dominique Dauga répond à ceux qui disent que les gens de l'association ne sont pas d'ici :
 - o « Vous avez devant vous pour faire simple la quasi-totalité du **bureau**. Manque le vice-président , Renaud Joyes. Nous sommes tous soit habitants, soit originaires du village. »
 - o Dominique Dauga précise que le **CA** est constitué en plus du bureau, par Christine Hernandez, Bernard Argentier, Michel Touzery, tous résidents ou propriétaires sur la commune.
 - o Dominique Dauga revient sur une autre rumeur colportant que l'association serait **manipulée** par les gens de **l'Amassada**. Il précise que cela relève de la fabulation et que cela révèle une méconnaissance

des membres de l'association qui sont tous capables de réfléchir par eux-mêmes et d'aller chercher l'info objective.

- Dominique Dauga dénonce ces tentatives de décrédibilisation.
- **Nombre de sympathisants : 400 à ce jour**, 400 personnes qui nous soutiennent dans nos objectifs et dans nos actions.

PETITION

Dominique Dauga précise que c'est une action forte menée par l'association et que chaque membre du Conseil Municipal se verra remettre un dossier contenant le texte, les copies des pétitions signées sur papier, et pétitions signées sur notre site internet.

1 : Lecture est faite du texte de la pétition

cf Annexe

2 : Dominique Dauga apporte des éléments de « démonstration » en réponse à l'accusation de M le Maire « *les gens de l'association (...) affirment beaucoup mais ne démontrent rien* » (Centre Presse du 18/12/2015) :

- **Santé des habitants :**
 - Dominique Dauga rappelle que M le Maire, Dimanche, a tenté de faire croire qu'il n'y avait aucun risque sur la Santé. **La santé est ce que nous avons de plus précieux. Il dénonce :** « il est **abominable et irresponsable** de la part d'un maire de **nier ou bien de tourner en dérision les problèmes de santé** que connaissent certaines personnes à cause des éoliennes industrielles. »
 - Dominique Dauga relate des témoignages attestant de problèmes de santé liés aux éoliennes :
 - => une famille obligée de quitter sa maison en raison de vertiges, nausées et pertes de connaissanceM le Maire intervient pour dénoncer qu'il s'agit selon lui d'une affirmation et pas d'une preuve, que lui s'appuie sur l'Académie de Médecine et pas « un petit docteur du coin à la retraite »Dominique Dauga souligne le refus de M le Maire de prendre en considération les témoignages apportés
 - => un grand-père à Bouloc (12) qui ne peut plus jardiner en raison de maux de tête.
- **Dominique Dauga dénonce le fait que M le Maire** a fait référence Dimanche, à un **médecin de l'Académie de Médecine**. Mais, ce médecin, même s'il est académicien, ne s'est pas exprimé au nom de l'Académie de Médecine (l'Académie compte 130 membres titulaires) mais en son nom propre. DD rappelle la position officielle de l'Académie de Médecine :
 - Au milieu des années 2000, en France, , à la suite de nombreuses plaintes, le Ministère de la Santé avait chargé l'Académie de Médecine de formuler un avis. Dans son rapport de mars 2006, l'Académie de Médecine avait alors préconisé une distance de précaution de 1500m des habitations
 - l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) a été chargée de se prononcer sur sa pertinence et n'a pas retenu cette mesure de précaution, jugeant, entre autres, que « Les avantages de la mise en œuvre d'une telle mesure (1500m)

d'application simple doivent être mis en balance avec le frein au développement qu'elle constitue ».

- Donc, il faut bien comprendre que ce sont les enjeux économiques qui ont primé sur la santé dans ce rapport de l'AFSSET
- Mais, le rapport parlementaire de mars 2010 a fait état du manque de documentation de ce rapport AFSSET, qui « n'a pas été en mesure de se forger une opinion scientifique fondée sur une analyse indépendante ». Et relève, au contraire, un encadrement des travaux et des sources par le Syndicat des Énergies Renouvelables et par l'ADEME « chargé de promouvoir les énergies renouvelables ! »

Ce rapport parlementaire considère qu' « En interrogeant principalement une instance professionnelle et un établissement public notamment chargé de promouvoir les énergies renouvelables, l'AFSSET a naturellement choisi la solution la moins contraignante».

- Ainsi, le rapport de l'AFSSET fut décrédibilisé.
- Par contre, le rapport de l'Académie de Médecine n'est pas contesté dans sa pertinence.
- Ainsi, le 17/09/2013, le Tribunal de Grande Instance de Montpellier demande la démolition des éoliennes en retenant "un préjudice auditif dû au ronflement et sifflement ... créant un trouble sanitaire reconnu par l'Académie nationale de médecine" et considère que " cet ensemble de nuisance de caractère inhabituel permanent et rapidement insupportable crée un préjudice dépassant les inconvénients normaux de voisinage, constituant une violation du droit de propriété".
- De la même manière, il y a qq mois au Sénat, les sénateurs, à la majorité, s'appuyant sur le rapport de l'Académie de Médecine, mais aussi sur des situations réelles que vivent certains de leurs concitoyens, ont voté une distance minimum de 1000 m (au lieu de 500 m)
- A été retoqué par les députés pour le prétexte, je cite les 2 rapporteurs « cette règle réduirait considérablement le potentiel de développement de l'éolien en France ».
- Nous avons bien la preuve ici que si la distance n'a pas été augmentée, cela n'est pas pour des considérations de santé mais bien des considérations économiques qui ont primé.
- D'autres pays font des choix et des priorités différentes. Ainsi la Finlande privilégie la santé.
- « Les acteurs du développement de l'énergie éolienne devraient comprendre qu'aucun objectif économique ou politique ne doit prévaloir sur le bien-être et la santé des individus », c'est du moins la conclusion du rapport du ministère de la santé finlandais, dans lequel il vient de demander, ce 17 juin, l'application d'une distance minimum de 2 km avec les maisons.
- Autres pays :
 - USA : qui ne sont pourtant pas connus pour appliquer le principe de précaution. 2 Km
 - GB : 1.5 km
 - Allemagne : distance mini de 1.5 km. Le lander de Bavière a même adopté en novembre 2014 une distance des habitations égale à 10 X Hauteur des éoliennes, soit : 1.5 km pour des éoliennes de 150 m, et 2 km pour les 200 m.

Ainsi, vous voyez au travers de ce document, **qu'il n'y a pas que nous qui alertons sur les problèmes de santé** : il est clairement démontré qu'il y a aussi l'Académie de Médecine en France et le Ministère de la Santé Finlandais.

- **Infrasons :**
 - M le **Maire** dimanche a affirmé que l'**ARS** (Agence régionale de la santé) a fait une étude qui montre : *« dans les zones éoliennes, il n'y a pas d'augmentation de cancer, de décès, et d'autres maladies psychiatriques ».*
 - Dominique Dauga pose la question : est ce que tous les problèmes de santé se résument aux cancers et aux maladies psychiatriques ?
 - Dominique Dauga rappelle les principaux problèmes de santé constatés : des troubles de sommeil, anxiété, nausées, vertiges, irritabilité, stress sous différentes formes, maux de têtes qui peuvent être violents... avec effets indirects sur le travail, et même sur les relations aux autres.
 - M le Maire ne semble pas être informé sur ce sujet.
 - Or, ces problèmes sont liés principalement aux **infrasons**
 - Dominique Dauga s'appuie sur des **témoignages**, certains faits directement par des médecins mais précise que le sujet est aussi très **bien documenté sur internet**.
 - M le **Maire a déclaré dimanche** *« Les infrasons posent-ils réellement atteinte à notre santé ? Les infrasons produits pas les éoliennes à distance habituelle, environ 500 m, sont d'un niveau sonore de 35 dB, nettement inférieur au seuil d'audition et de perception de chacun d'entre nous qui est de 60 Db »*
 - François Molinié interrompt pour demander : *« C'est long encore ? »* **« Changer les lois, on n'est pas trop là pour ça non plus... là, on s'est trompé d'adresse. On est déjà assez embêté avec les lois qu'il faut appliquer, on n'est pas là pour les changer. »**
 - Dominique Dauga l'invite à bien écouter la teneur des propos tenus
 - François Molinié dit *« je vous écoute mais je ne vais pas écouter éternellement non plus. C'est pas que je veux partir, j'en suis pas capable, je suis pas le seul, n'ayez crainte. »*
 - Dominique Dauga rappelle que l'**objectif de son propos est de faire le lien entre la distance des éoliennes et les impacts sur la santé car M le Maire semblait nier ce point.**
 - M le Maire dit *« je n'ai pas nié, j'ai donné des éléments »*

 - Dominique Dauga revient sur le sujet et rappelle que les infrasons sont des ondes sonores se situant au dessous de la limite d'audition humaine et que **le seuil d'audibilité est de 0 db.** Quelques exemples pour illustrer :
 - 20 db : conversation à voix basse
 - 50 db : salle de restaurant
 - 50 à 60 db : conversation à voix haute / Lave-linge.

 - M le Maire déclare *« ne pas avoir les mêmes chiffres »*
 - Dominique Dauga interroge M le Maire *« soit c'est complètement flou dans votre esprit et c'est inquiétant »*
 - M le Maire s'emporte : *« Arrêtez un peu. Vous êtes poli ou vous l'êtes pas ? Je suis bien équilibré sinon je lève la séance si c'est pour avoir une discussion comme ça. Je vous demande de me respecter, c'est tout ! Moi, je suis un élu, c'est la différence entre vous et*

moi. Moi, je vous respecte, je vous demande de me respecter, il n'y a pas de raison qu'au passage vous me traitiez de fou. »

- Dominique Dauga précise que ce n'est pas ce qu'il a dit, il a dit « flou » non pas « fou » !
- M le Maire répond en changeant de ton « Vous voyez comme quoi l'audition »
- M le Maire a déclaré dimanche : « *Les infrasons sont définis comme des sons ayant une fréquence inférieure à 20 hertz* » « *Dans ce domaine, des basses fréquences, l'homme ne peut plus percevoir la hauteur du son* »
- Dominique Dauga dénonce l'intention de M le Maire qui voudrait faire croire que comme les infrasons ne sont pas audibles, ils ne présentent aucun risque pour la santé.

La bibliographie précise que le corps humain, même s'il ne les entend pas, peut ressentir les infrasons, en particulier au niveau de la cage thoracique, et ainsi avoir des réactions induites.

- M le Maire a énoncé des distances dimanche : « *600 m du mas de Carlat, 1.5 km de l'Eglise de la Roque* ». Dominique Dauga précise que les infrasons se propagent à plus de 10 kms, traversent les murs et que les maisons d'habitation agissent vis-à-vis des infrasons comme une caisse de résonance.
 - Dominique Dauga rajoute que ces nuisances sont aggravées sur les terrains non-plats, en raison de phénomènes d'écho et de réverbération liés à la topographie, phénomènes complexes qui ne sont pas maîtrisés par des promoteurs éoliens généralement plus compétents au plan des montages financiers qu'au plan technique et au plan médical !
- Les problèmes de santé peuvent aussi être générés par l'effet stroboscopique
- M le Maire en a parlé dimanche
 - M le Maire dit « *Là il faut quand même insister pour regarder tourner les pales pendant au moins un bon moment* »
 - Mme Marie Do a noté que M le Maire doit être mal documenté car il l'a défini dimanche en disant : « *Quand on fixe les pales d'une éolienne trop longtemps, ça risque de nuire à la vue* » et rappelle la définition : L'effet stroboscopique est une alternance d'ombres portées et de lumière qui peut provoquer chez certaines personnes des nausées et des vertiges. Cette gêne est due au fait que les trois organes de perception de la position (oreille interne, yeux et récepteurs musculaires et articulaires) sont en désaccord : les yeux perçoivent un mouvement, alors que les oreilles et les muscles ne le perçoivent pas.
 - La question suivante a été posée : Avez-vous informé, vous ou les promoteurs, les gens de Combelongue qu'ils auront à subir l'effet stroboscopique, pendant plus de 20 ans, si le parc éolien voit le jour à côté de chez eux ?
 - Pour prouver que l'effet stroboscopique touchera les habitations de Combelongue, Mme Marie Do explique la méthode utilisée qui est basée sur la prise en compte de la course du soleil et le positionnement des éoliennes de 150 m de haut (calcul d'angles déduits des tangentes-inverse).
 - Les éoliennes E1 et E2 qui sont les plus à l'est projettent des ombres sur les habitations et bâtiments d'élevage tous les matins de début novembre à mi-février, tous les ans, entre environ 7h45 et 8h20 (heure du soleil).

- Les éoliennes E9 et surtout E10, les plus à l'ouest, projettent leurs ombres sur Combelongue tous les soirs de début novembre à mi-février, tous les ans, entre 15h45 à 16h30.
- *La nouvelle boulangère de Bouloc a confirmé que sa boulangerie était touchée par ce phénomène. Elle dit que « c'est pénible et que ça l'oblige à tirer les rideaux de la boutique à chaque fois ».*
- François Molinié mentionne : « *Y en a beaucoup qui n'ont rien compris je te rassure !* »
- Marie Do lui répond que les calculs d'angles et de tangentes sont du « niveau 3^{ème} » et qu'elle avait pris soin de décrypter l'information sans rentrer dans le détail des calculs.

- 3/ Perte de cohésion sociale :

- **Dominique Dauga déplore la fracture sociale qu'entraînent systématiquement ces projets.**
- Qu'a dit M le Maire à ce sujet Dimanche : « *les projets sont connus depuis 2008, il y a eu des séances de conseil municipal* »
- A ce propos, 2 anciens élus du précédent conseil municipal souhaite s'exprimer :
 - Clément Chassaly clarifie sa position. Lors d'un tour de table, en Conseil Municipal, « j'ai fait part de mes craintes, des incidences que cela allait avoir sur la vie de notre village, j'ai cité l'exemple du Lévézou, j'ai même soumis l'idée d'un référendum. François, tu m'avais répondu qu'on avait été élu par le peuple, donc c'est nous qui décidons ! »
 - François Molinié répond : « **Je ne sais pas si je t'avais répondu ça mais c'est aussi mon avis aujourd'hui !** »
 - Clément Chassaly continue en disant : « On était arrivé à la conclusion, par votre aide, c'est vous qui nous avez orienté vers là, que finalement, ce n'était qu'un avis, qu'on laissait mettre un mat de mesure, que ça n'engageait à rien, on faisait des études et qu'à la fin de ces études, Marie avait dit qu'on pourrait peut-être mettre des éoliennes à taille humaine, avec un financement participatif, et vous avez tous dit qu'on ne pouvait pas prendre une décision tant qu'on ne savait pas s'il y a du vent ou pas et donc, on a tous voté. Et aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'on n'est pas arrivé du tout à ce qu'on avait dans la tête. Moi, personnellement, je me sens un peu trahi. Il devait y avoir beaucoup d'informations et à part deux petites réunions, il n'y a rien eu. J'aimerais que les conseillers rentrants sachent « on vous a dit que le conseil municipal précédent était très favorable aux éoliennes ! NON ! on était favorable à l'implantation d'un mat de mesure pour se laisser le choix, ensuite, peut-être d'implanter des éoliennes à taille humaine ».
 - M. le Maire précise : « on n'a pas écrit ça vous ! ».
 - Clément Chassaly : « Une fois de plus, le livre des délibérations ne reflète pas toujours ce qu'on a dit parce que je pense que notre position, ce soir-là, n'est pas retranscrite ».
 - M. le Maire : « C'est trop facile à dire aujourd'hui ! ».
 - Clément Chassaly : « C'est trop facile mais c'est la vérité ! Donc, moi aujourd'hui, je suis un peu dépité car j'ai participé à cette réflexion et, en fait, la réflexion s'est arrêtée le jour où on a voté pour le mat de mesure et depuis on s'aperçoit que c'est une course en avant. Ma question ce soir, c'est quand vous nous avez dit qu'on pourrait faire un projet participatif et qu'il fallait mesurer le vent pour savoir ce qu'on allait faire, est-ce que vous nous avez

répondu ça en vous disant « on se débarrasse d'eux, ils voteront POUR. Est-ce que c'était ça ? C'était votre idée ? ».

- M. le Maire répond : « Le projet participatif, c'est faire participer les gens financièrement à l'achat ou rendre des parts dans une éolienne ». Il demande : « ça veut dire quoi à taille humaine ? »
- Marie Do précise : « Je vais vous l'expliquer car c'est moi qui avait proposé cette idée à l'époque. J'avais dit qu'il y avait deux choses qui me gênaient :
- D'une part, il s'en parlait déjà en 2009, qu'il pouvait y avoir des effets sur la santé des riverains. Je me rappelle que j'avais entendu des railleries à ce moment-là ;
- Deuxième point, j'avais dit que ce qui me dérangeait dans ces projets c'est qu'ils étaient financés par des fonds de pension américains ou canadiens, ou autres investisseurs opportunistes. J'avais dit : pourquoi ne pas monter un parc éolien qui soit à l'échelle de notre territoire c'est-à-dire avec des machines beaucoup plus petites, 30 ou 40 mètres, qui seraient financées par nous-mêmes, on ferait appel aux petits investisseurs locaux. Ces petits investisseurs locaux deviendraient les bénéficiaires, les propriétaires fonciers seraient aussi bénéficiaires et il n'y aurait rien à en dire dans la mesure où tout le monde serait d'accord sur ce genre de projet et la Commune toucherait les taxes. Donc, en fait, il n'y aurait que des gens dans le pays qui seraient contents d'avoir les éoliennes parce que ils n'auraient pas d'impact visuel avec des petites éoliennes et que l'on toucherait quand même de l'argent, ne croyez pas que l'on tourne le dos à l'argent, on sait très bien qu'il faut de l'argent pour vivre. Il m'a été répondu, à l'époque, que tant que l'on ne savait pas s'il y avait du vent ou pas on ne pouvait rien faire donc il fallait donner son accord pour la pose du mat de mesure. Ce que j'ai fait.
- Et là où j'estime avoir été un peu bernée aujourd'hui, c'est que j'ai voté pour la pose de ces deux mats de mesure pour savoir s'il y avait du vent, et qu'une fois que l'on saurait s'il y avait du vent, on démarrerait une réflexion en concertation avec la population pour savoir ce que l'on ferait de cette ressource qui nous appartient. Ce vent appartient aux gens du pays. Mon vote pour la pose d'instruments de mesure du vent, on l'a transformé en vote d'adhésion à des projets qui dénaturent mon environnement et qui gênent mes voisins. Moi, je n'ai pas voté pour que les projets actuels des promoteurs passent en l'état, surtout sans que la population puisse s'exprimer. Et je trouve que la méthode est vicieuse à ce niveau-là !
- Je me suis beaucoup renseignée, je vois que le même scénario se répète partout : pressions sur les propriétaires de la part des promoteurs, annonces mensongères faites aux élus sur l'argent qui pourrait être touché et sans garanties, les projets avancent discrètement dans le dos des riverains, il peut y avoir des négociations et demandes de dérogation auprès des services de l'État, On sait que les promoteurs sont très puissants. Je regrette d'avoir découvert ces méthodes si tard et d'avoir donné mon vote pour ces deux mats de mesure, si j'avais vu tout ce qui se tramait derrière et qu'on ne pourrait plus rien dire une fois que c'était lancé ! Malgré tout, je reste favorable à l'énergie d'origine éolienne mais pas à l'éolien industriel sur notre Causse et pas avec ces méthodes pour faire passer les projets ! Pour moi, la fin ne justifie pas les moyens ! Voilà qu'elle est ma position. »

- Dominique Dauga dénonce le fait que la mairie travaille ces dossiers depuis 2008, il n'y a eu aucune volonté **d'informer de façon proactive** les habitants.
- **Comme preuve à cela**, Dominique Dauga précise qu'il n'y a pas eu un seul mot sur le sujet dans la **profession de foi des dernières élections municipales** (cf annexe)
- Le témoignage de Laurent Bobin lors de la réunion d'information du 30/10 va également dans ce sens.
- Dominique Dauga dénonce l'**application à la lettre de la stratégie bien connue des promoteurs** : « discrétion totale le plus longtemps possible ».
- Dominique Dauga cite M le Maire : *« il suffit qu'il y ait un mât de mesure pour que les opposants accourent »* et note le dédain dans cette phrase *« pour que les opposants accourent »*. Dominique Dauga dénonce le fait que M le Maire veuille **donner l'impression que les opposants ne sont pas d'ici**, du village et interroge.
 - Est-ce que les familles GINISTY ne sont pas d'ici ?
 - Est-ce que les familles ARGENTIER ne sont pas d'ici ?
 - Est-ce que les familles CHASSALY ne sont pas d'ici ?
 - Est-ce que les familles PUEL ne sont pas d'ici ?
 - Est-ce que les familles BERNIER ne sont pas d'ici ?
 - LACAN, VALENTIN, GRANIER, TOUZERY ?...
- François Molinié interrompt en disant « On la connaît la liste, c'est pas la peine que tu nous la récites »
- Dominique Dauga signale que c'est la 4ème fois que François Molinié interrompt la présentation et dénonce ses « stratégies de déstabilisation » avec comme exemple ce que François Molinié a dit à Dominique Dauga lors d'un précédent Conseil Municipal **« Vous, Dauga, je suis là depuis plus longtemps que vous dans le village »** et qui a choqué beaucoup de personnes.
- Dominique Dauga demande à M le Maire de faire respecter le déroulement de la présentation par M Molinié
- M le Maire répond « Vous cherchez les provocations, on va répondre »
- Dominique Dauga reprend et souligne que la **Fracture sociale** générée par ces projets **existe** bel et bien et malheureusement sans surprise car c'est partout pareil.
- DD rappelle que pour ceux qui étaient à la réunion de Campagnac, le 14 août, les propos **de M Ladet**, maire de Campagnac : une des ses plus fortes motivations pour refuser tout projet éolien sur sa commune, c'est la fracture sociale que de tels projets entraînent à chaque fois.
- Dominique Dauga interpelle le conseil municipal : « Pour Saint Saturnin, regardons ce qui se passe, avec des **actes d'une violence absolue** telle que l'incendie volontaire de la remorque, ... »
- M le Maire intervient « Soyez prudent dans ce que vous dites parce que là on n'y est pour rien »
- Dominique Dauga précise « Je ne vous accuse pas M le Maire »
- Michel Cantagrel « Si, t'as l'air de dire que c'est lui qui a mis (NDLR : le feu à la remorque) »
- Dominique Dauga reprend ses propos et souligne qu'il n'accuse personne
- M le M précise que ce n'est pas lui et qu'il a dénoncé cet acte lors des vœux.
- Dominique Dauga reprend : il y a même des gens qui ne se parlent déjà plus.
- Est-ce cela que vous voulez pour les 50 prochaines années dans le village ? Voulez-vous que l'on se souvienne de vous comme les fossoyeurs d'une entente cordiale qui régnait jusqu'à ces projets ? »

- 4/ Perte attractivité de notre territoire

- Dominique Dauga rappelle les témoignages :
 - de Laurent Bobin et de Christophe **Marchand** lors de la **réunion du 30 octobre**.
 - Mais aussi, depuis, de M **John Harper** qui regrette d'avoir acheté à St Saturnin (et qui est en train d'étudier les voix légales avec son avocat).
 - d'autres personnes dans des lettres qui vous sont adressées vous diront la même chose... (dans dossier remis aux élus)
 - d'autres **personnes** envisageront de **quitter le village si les éoliennes se réalisent**.
 - et enfin, de nombreux témoignages de gens qui ont une **résidence secondaire qui refusent ces projets**, d'autres qui projetaient de venir mais qui ne viendront pas en cas d'éoliennes.
- **Impact sur le tourisme** : Dominique Dauga invite les élus à regarder le nombre de **documents publicitaires** de gîtes à proximité d'éoliennes qui montrent des photos des éoliennes (il n'y en a pas) et **l'émission de France 3 sur l'Aveyron**, consacré à la vallée du Tarn et au Levézou : pas une image des éoliennes.
- Dominique Dauga appelle au bon sens et à se poser les bonnes questions : « Que viennent chercher les gens qui s'installent dans un territoire comme le nôtre ?
 - **Des nuits paisibles sans bruit**, en pouvant dormir les fenêtres ouvertes l'été ? Ou bien des nuits bruyantes qui vont les empêcher de dormir, comme c'est souvent le cas en ville?
 - **Des nuits sans pollution visuelle**, qui permettent aux enfants de découvrir le système solaire et de contempler les pluies d'étoiles filantes ? Ou bien des nuits polluées par des dizaines de flash lumineux très puissants, visibles à des dizaines de kilomètres ?
 - On peut se poser d'autres questions de ce style.
 - Ceux qui sont venus habiter dans cette commune et ayant habité au préalable en ville se sont déjà posé ces questions. Ceux qui ont une activité touristique se sont aussi posé ces questions. D'autres bien-sûr l'ont également fait. Si ce n'est pas encore votre cas, je vous **invite vivement à faire cette analyse, rapidement, avant qu'il ne soit trop tard.** »
- Dominique Dauga interpelle M le **Maire** : « vous avez dit vouloir utiliser l'argent des éoliennes pour **construire des maisons** (puisque le lotissement du Lauradou ne se remplit pas) et faire venir des gens. Mais qui va vouloir venir dans ces conditions ? Car c'est une certitude et les promoteurs ne vous l'ont peut-être pas dit : les éoliennes se verront du lotissement Lauradou. »

- 5/ Perte de valeur du patrimoine immobilier :

- Dominique Dauga souligne que M le Maire ne s'est **pas étendu sur ce sujet** dimanche et interroge « est-ce un signe que vous reconnaissez au moins un impact à ce niveau ? »
- Dominique Dauga précise qu'il est très simple de se faire sa propre idée (sans se laisser endormir par les études faites par les promoteurs, qui sont surtout faites pour servir leurs intérêts) : **aller dans des villages qui ont des éoliennes** à proximité (comme certains d'entre nous ici autour de la table l'ont fait, en se rendant à Bouloc) et parler avec les gens. Ils vous diront que certains veulent partir mais ils ne trouvent personne pour acheter leur maison ! Même en baissant très fortement les prix !

- **Dominique Dauga interpelle les élus** : « Etes-vous prêts, Mesdames, Messieurs, à faire perdre avec de tels projets, 30%, 50% voire plus, de la valeur de la maison de vos voisins, des gens que vous côtoyez tous les jours. Arriverez-vous à les regarder en face, droit dans les yeux, en vous félicitant « je suis fier de moi, j'ai pris une bonne décision » ??? »

- 6/ Pollution visuelle et sonore

Visuelle :

- Dominique Dauga rappelle que la démonstration a été faite à la **réunion du 30 octobre**, avec une simulation en 3D sur laquelle M. Anfosso de Campagnac a passé énormément de temps afin de coller à la réalité.
- **Dominique Dauga interpelle M le Maire** : « Vous n'avez pas assisté à la réunion du 30. Ce qui ne vous a pas empêché de dénigrer notre travail »
- **M. le Maire dit** « je n'ai pas dénigré » mais maintient qu'il trouve la photo de M. Alfonso avec le clocher de Saint Saturnin « trompeuse ». M. le Maire déclare prendre les photos fournies par le promoteur comme référence. M. le Maire se dédouane et renvoie l'association vers les promoteurs.
- **Dominique Dauga précise** que c'est bien avec lui, notre représentant, que les gens souhaitent s'expliquer.
- Dominique Dauga propose à ceux qui le souhaitent d'organiser une rencontre avec M. Anfosso pour qu'il explique comment il a travaillé.
- **Dominique Dauga évoque une autre méthode**, employée de façon professionnelle dans le milieu de la téléphonie et que connaît bien **Samuel Do** qui a travaillé plusieurs années dans ce secteur : il peut aisément démontrer par exemple que les éoliennes de Combelongue seraient visibles du lotissement le Lauradou (ce qui n'aidera pas à vendre les lots qui ont déjà bien du mal à se vendre).
- Dominique Dauga revient **aux vidéos 3 D** faites par M. Anfosso et consultables sur notre site internet :
 - L'intérêt est de montrer l'impact visuel depuis des lieux qui comptent pour les habitants, c'est à dire leurs habitations ;
 - Dominique Dauga dénonce « la triste et lamentable **manipulation de Quadran** » qui lors de la présentation en Conseil municipal n'a pas montré l'impact depuis les lieux d'habitations : ni depuis Combelongue (alors que certains disent qu'elles ne se verraient pas depuis Combelongue) ni depuis le Bez , ni même depuis Saint Saturnin...
 - Dominique Dauga rappelle que, par contre, ils se sont attachés à montrer l'impact visuel depuis l'aire d'autoroute en dénonçant **l'irrespect total de Quadran vis-à-vis de nous, habitants**. DD ajoute : « ce qui me choque le plus personnellement, ce n'est pas les promoteurs, on connaît encore une fois leur pratique, mais, c'est que certains d'entre vous n'ont même pas réagi à cela ! »

Sonore :

- Dominique Dauga fait état de **témoignages** : il y en a eu aux **2 réunions publiques d'information** (Campagnac et St Saturnin) et fait part de 2 autres témoignages en France :

- **Un couple**, dans le nord de la France : lui à la retraite et Madame travaillant encore : Madame a des gros problèmes de sommeil depuis que les éoliennes ont été installées non loin de chez elle. Résultat : elle est obligée de partir dormir chez une amie toutes les 3 nuits, pour arriver à dormir et à se reposer.
 - Des **grands parents** qui ne peuvent plus garder leurs petits enfants en vacances ou en week-end chez eux, car ils n'arrivent plus à dormir.
 - Dominique Dauga met en garde sur le fait que de telles choses arrivent même avec du double vitrage et que de nombreux habitants de la commune pourront s'identifier à ces pauvres gens.
- Dominique Dauga cite M le Maire (cérémonie des vœux) : « *le niveau sonore est de 37 dB, soit le niveau sonore d'une discussion à voix basse* ». Dominique Dauga dénonce une fois encore, la tentative de minimiser : « M le Maire, essayez donc de dormir toute une nuit avec quelqu'un qui parle à voix basse ou même qui chuchote à votre oreille, toute la nuit vous nous direz si vous arrivez à dormir » M le Maire répond « On ne dort pas au pied des éoliennes quand même » Dominique Dauga rappelle que 37 dB c'est à 500m des éoliennes. M le Maire répond que « on parle de 2,5km à 3 km » Dominique Dauga interroge « Et le Mas de Carlat? » M le M répond « c'est 600m, oui mais c'est le Mas de Carlat »
 - Dominique Dauga déclare à M le Maire « nous attendons de vous que vous disiez la vérité à vos concitoyens ! et non pas que vous répétiez le discours manipulateur des promoteurs ! » « C'est le devoir d'un conseil municipal qui a été élu. Dites aux gens que les problèmes de sommeil existent » M le Maire répond « il y a des insomnies sans éoliennes » Dominique Dauga déplore le fait de tourner cela en dérision ce à quoi M le Maire répond que « c'est pour détendre un peu l'atmosphère »
 - Dominique Dauga interpelle les élus : « Mesdames, messieurs les élus, regardez-bien une chose quant à la stratégie des promoteurs :
 - Les promoteurs ne peuvent pas nier le bruit car c'est mesuré facilement.
 - Par contre, ils essayent de minimiser l'impact.
 - Ne soyons pas dupes. »
- **7/ Pollution des eaux :**
- Dominique Dauga constate que Mr le Maire n'en a pas parlé dans son « plaidoyer pro-éolien, pro-promoteurs de dimanche ».
 - Dominique Dauga déclare que l'association prend cela comme une reconnaissance des impacts sur l'environnement et qu'il serait alors honnête de l'assumer et d'en parler à la population.
 - Il est rappelé :
 - que pour chaque éolienne, c'est au moins **1500 t de béton** qui sont coulées. Avons-nous l'assurance que rien ne va percoler dans les sols, sur nos sols de Causse, de nature Karstique, et donc très perméables ?
 - qu'une grande partie de la zone concernée par les projets alimentent la source de Lestang, d'où provient l'eau potable que nous et nos enfants buvons tous les jours.

- Que, là aussi, **les risques ont été largement présentés à la réunion du 30 octobre, par M. Blanquet** qui connaît mieux que beaucoup d'entre nous ce sujet, pour l'avoir travaillé de nombreuses années.
- qu'une éolienne contient **600 Litres d'huile** : « que se passera-t-il en cas d'accident ? Et cela arrive »
- **400 kg de terres rares** minimum dont la dangerosité est connue :
 - principalement extraites en Chine, dans une vallée, surnommée la vallée du Cancer.
 - selon certains spécialistes, les terres rares pourraient provoquer par usure l'émission de fines particules métalliques dans l'atmosphère, pollution qui pourrait entraîner **des risques respiratoires comparables à ceux provoqués par l'amiante...**
 - Dominique Dauga interpelle M le Maire : « Vous avez dit dimanche *«de nombreuses références étayent mes propos »*.
 - 1, nous serions intéressés de les voir, afin de vérifier si elles ne sont pas produites une fois de plus par le syndicat des promoteurs et
 - 2, pour l'amiante aussi, pendant de nombreuses années, certains ont affirmé qu'il n'y avait aucun risque, que certains qui étaient malades étaient des menteurs. Plusieurs années après : la vérité a éclaté et l'amiante est désormais interdite. »
 M le Maire donne pour toute réponse qu'il n'a pas la réponse (NDLR : à la question est-ce que ça peut se passer de la même façon avec les éoliennes) et demande « Vous l'avez-vous ? »

- **8/ Les risques sur la faune, sauvage mais aussi les animaux d'élevage :**

- Dominique Dauga rapporte un cas avéré : le **cas dans la Somme d'un éleveur laitier** :
 - En 2011, suite à l'installation d'un parc d'éoliennes (des éoliennes que de 120 m), l'éleveur commence à avoir des problèmes : quantité de lait s'effondre et qualité bactérienne du lait qui se dégrade.
 - Le lien de cause à effet est confirmé par un Expert Agricole et foncier près la Cour d'appel d'Amiens.
 - De plus, l'expert relève que les impacts ne portent pas uniquement sur le lait mais aussi sur la croissance des animaux (perte de GMQ d'un tiers, ça parlera aux éleveurs).
 - L'éleveur a alors décidé d'assigner l'opérateur éolien en justice devant le TGI de Paris : il demande réparation du manque à gagner : 357 k€.
 - Ce qui est grave, c'est qu'en attendant, les procès prenant beaucoup de temps, il n'a pas pu continuer à vivre de son exploitation en rencontrant de tels problèmes : Résultat : licenciement de son ouvrier et arrêt de l'exploitation pour prendre un boulot à mi-temps.

- Dominique Dauga évoque un **deuxième cas en Poitou-Charentes.**

M le Maire ne souhaite pas l'entendre. Dominique Dauga demande à M le Maire d'arrêter de dénigrer. Marc Puel intervient « M le Maire, on attend autre chose » M le Maire déclare à son tour « Nous aussi, on attend autre chose »

Dominique Dauga estime alors « Chacun jugera le comportement de M le Maire »

- Les élus sont interpellés : « Mesdames, messieurs : nous vous posons une question : Êtes vous prêts à **prendre le risque de faire subir les mêmes choses aux agriculteurs de St Saturnin ?** »

- Dominique Dauga ajoute « Dans tous les cas, ce que l'on veut vous dire, c'est que si un éleveur d'ici rencontre un problème lié aux éoliennes, alors l'Association sera à ses côtés pour l'aider à défendre ses droits ! Et, devant témoins, personne ne pourra dire ici qu'il n'a pas été informé des risques. »
- Dominique Dauga invite les élus à aller chercher de l'info de façon indépendante sur les **risques sur la faune sauvage, sujet** largement documenté sur internet car démonstration a été faite qu'on ne pouvait faire confiance aux promoteurs.

Dominique Dauga, pour **conclure** cette partie, de **façon générale**, invite les élus, à se demander s'ils doutent encore un instant de nos propos, malgré toutes les preuves mises dans les dossiers, qu'est ce qui peut bien nous **motiver pour passer autant de temps et d'énergie sur ce sujet** :

- « Pensez vous que nous avons plaisir à nous faire peur et à **faire peur** aux autres, comme l'a dit M le Maire Dimanche? Soyons sérieux. »
- « Posez-vous la question : qui a des intérêts financiers très importants dans cette affaire ? Qui a **intérêt à masquer la vérité** ? »
- « Pensez vous que nous sommes motivés par la jalousie (comme j'ai pu l'entendre dire, sans doute toujours émanant de la même personne)? Soyons sérieux là aussi. »

Dominique Dauga revient à la lecture de la fin de la pétition :

« **Nous refusons ces projets d'éoliennes industrielles menés sans concertation de la population et au profit d'intérêts financiers privés.**

Nous demandons l'arrêt définitif de ces projets d'éoliennes industrielles dans les hautes vallées de la Serre et de l'Aveyron. »

2 : Résultats à ce jour de la pétition

- Dominique Dauga introduit : "Maintenant on va vous donner une ampleur de l'opposition. C'est bien l'idée de vous quantifier les gens qui sont opposés aux projets, de vous apporter cette information afin que vous en teniez compte lorsque vous aurez à prendre décisions à ce sujet-là."
- Marie Do poursuit : "Donc, aujourd'hui, ont signé 835 personnes.
- 523 personnes ont signé la pétition papier. Dans vos dossiers vous avez une copie de chaque signature, de chaque feuille qui a été signée. La pétition numérique a recueilli 330 signatures. Vous avez également une copie et elles sont intéressantes car il y a des commentaires.
- On a voulu classer ces 853 signatures en 3 groupes, en 3 zones.
- On a regardé uniquement les gens de St Saturnin de Lenne, on a 131 personnes qui sont résidents à l'année, ou qui ont une résidence secondaire ou qui sont de la famille proche avec des gens qui ont ces résidences. Certaines personnes sont âgées, on a pris en compte leurs descendants. Ce sont ces descendants qui vont hériter des maisons qui sont situées sur la commune de Saint Saturnin de Lenne. Donc, à aujourd'hui, sachant qu'il en arrivait beaucoup ces derniers jours, nous sommes à 131 personnes. Ensuite, on a comptabilisé les signatures sur les communes voisines, les communes qui correspondent aux codes postaux :
- - 12560 hors St Saturnin : Campagnac, St Laurent

- - 12130 : St Geniez, Pierrefiche, Ste Eulalie, La Capelle, St Martin
- - 12150, le sévéragais : Séverac, Lapanouse, Lavernhe, Buzeins, Recoules
- - 12130 : Vimenet, Gaillac, Coussergues d'où on voit le mat de mesure, c'est à partir de Coussergues que l'on commence à le voir.
- Donc, sur cette deuxième zone plus large, on a 259 signatures.
- Ensuite, les sympathisants du département ou non, des gens, des connaissances, des touristes qui viennent régulièrement : 463 signatures.
- Voilà comment se répartissent les signatures, sachant que cette pétition est encore amenée à vivre puisque tous les jours, on reçoit des nouvelles signatures."

COURRIERS AUX ELUS

1 : Explication de la démarche

Dominique Dauga rappelle comment est née cette démarche

- « 1ère initiative : Luce Argentier qui a souhaité expliquer de façon claire et précise, à l'ensemble des élus, **les raisons de notre opposition** à ces projets et nos attentes vis-à-vis de vous, nos élus.
- Quelques jours après, j'ai reçu dans ma boîte aux lettres en tant que président de l'association, un courrier, avec copie d'une **lettre anonyme** qui avait été adressée visiblement quelques jours avant que je ne la reçoive, à 3 élus. »
M le Maire établit une comparaison : « C'est un peu comme l'incendie » *[sic]*
- Le bureau de l'association a alors fait l'analyse suivante :
 - o Il est fort probable que de plus en plus de gens aient envie d'exprimer par écrit aux élus leur opposition
 - o Nous condamnons le fait que ce soit fait de façon anonyme
 - o Aussi, nous avons **appelé les gens à s'exprimer**, car c'est le principe d'une bonne démocratie et malgré le fait que cela dérange certains – référence à l'incendie volontaire- **de façon personnalisée et en identifiant** les courriers.
- A ce jour c'est entre 40 et 50 lettres qui ont été rédigées et qui vous sont adressées. Une copie de chaque lettre figure dans le dossier remis à chaque élu en fin de séance.

2: Synthèse des principales motivations

- Dominique Dauga : « on va vous en lire quelques-unes et on va vous remettre le reste de ce qu'on a reçu à aujourd'hui et vous les aurez également dans les dossiers. Alors les gens vous expriment différentes choses, et on peut vous faire la synthèse des principales motivations qui amènent les gens qui vous ont écrit. »
- Marc Puel : « Je l'ai préparé mais on va faire double emploi sur ce qu'on vient de dire, donc, effectivement, les gens aujourd'hui ne veulent pas de saccage de notre territoire et ça va de notre commune jusqu'aux communes limitrophes, parce que les communes limitrophes aussi sont impactées. On sent bien que le vivre ensemble,...les machines ne sont pas là, et c'est déjà menacé. Ces projets menacent déjà le vivre ensemble. Comment ce sera quand les machines seront là ? »

- « Michel (Cantagrel, NDLR), on se connaît, j'espère que l'on passera outre mais, comment on fera ? On sent déjà le vivre ensemble qui est menacé. Moi, personnellement, je suis né ici, j'ai plaisir à y venir, c'est vrai que ça, Michel, ça peut nous perturber. Voilà ! Je te le dis de façon individuelle. »
- « Et puis après, M. le Maire, moi, je me demande, cette manne financière hypothétique, qu'allons-nous en faire ? Parce qu'aujourd'hui, est-ce que des administrés viennent à la Mairie et vous réclament des travaux, des ? Qu'est-ce qu'ils vous réclament ? Personne ne vient ! Financièrement, je ne sais pas, Maurice (Imbert, NDLR), est-ce que vous avez des doléances, des habitants qui disent « il nous faut à tout prix des chemins, des trottoirs, ...non, je ne sais pas, déjà on a un capital qu'il nous faut... »
- [...]
- Maurice Imbert : « Non, ...pas tous les jours »
- Gérard Affre :communes
- François Molinié : « et l'électricité, et des lampadaires et les chemins... »
- Marc Puel : « Oui, François, François, vous n'êtes pas assaillis de demandes de projets financiers »
- François Molinié : « à part ce qu'on [...] »
- [...]
- Marc Puel : « Je le conçois. Personne ne vous le demande. Chacun a bien en tête la qualité de vie de notre petit village. Je pense qu'il a des atouts. Je pense que ce n'est pas en faisant des éoliennes, je pense que l'on a d'autres atouts pour le mettre en valeur, pour le mettre là où il aurait dû être, parce que ça fait des années qu'on prend du retard. Personnellement, je le pense. Voilà. »
- Dominique Dauga : OK
- Marc Puel : « et je vais faire du double emploi sur les lettres »
- Gérard Affre : « les lettres elles se résument toutes, avec des formes différentes ... »
- Dominique Dauga : « Les lettres vous les avez, mais vous le verrez, ce sont vraiment des choses personnelles. L'exercice est très difficile, j'espère que vous ne le tournerez pas à la dérision celui-là, l'exercice est très difficile, les gens ont longuement réfléchi avant de franchir le pas de vous écrire un courrier. Tout le monde n'est pas habitué à écrire un courrier, surtout sur un sujet grave comme celui-ci. Donc, il y a plus de 40 personnes qui l'ont fait. J'espère que beaucoup d'entre vous prendront le temps, qui auront la correction par rapport à ces gens-là, qui ont écrit, qui vous écrivent, en tant que leurs représentants, et que vous prendrez le temps de lire ces courriers. »
- Laurent Bobin : « Je voudrais rajouter que beaucoup de gens s'auto-censurent, aussi, en ne souhaitant pas signer la pétition ni écrire des courriers parce qu'ils travaillent avec des propriétaires fonciers. »

RETOUR SUR L'INTERVIEW DU MAIRE A CENTRE PRESSE

Dominique Dauga revient maintenant sur la déclaration de M le Maire dans le Centre Presse du 18/12/2015, suite à la mobilisation de la population lors de la 2^{ème} permanence Quadran : « *les gens de l'association –qui pour la plupart ne sont pas originaires de la commune – affirment beaucoup mais ne démontrent rien* ».

Il est rappelé à M. le Maire :

- « Vous avez été invité à la réunion d'information de Campagnac du 14 août, durant laquelle, pendant 3 heures, des preuves ont été apportées: vous n'êtes pas venu.

M le Maire déclare que cela lui a été rapporté et que « à deux reprises , j'ai reçu quand même ce qui était le début du bureau de l'association dans mon bureau, ça n'a pas été dit »

Dominique Dauga resitue dans le contexte « je suis en train de parler des preuves apportées. Lorsque nous sommes venus vous voir pour la première fois, puisque j'en faisais partie avec Michel Touzery, Martial et Christine Hernandez, on venait surtout pour vous poser des questions, pour savoir où on était, pour connaître la position de la Mairie. On n'avait pas encore énormément travaillé, en tout cas pour ce qui me concerne, le dossier. »

M le Maire répond « **Nous non plus** » (NDLR : cet entretien a eu lieu en septembre 2015 !)

Dominique Dauga poursuit « Par contre, apporter des preuves était bien l'objet de la réunion du 14/08/2015 de Campagnac et de celle du 30/10/2015 de Saint Saturnin de Lenne. »

- Dominique Dauga poursuit « Vous avez été **invité à la réunion du 30 octobre** où de nombreuses démonstrations ont été apportées (impact visuel, témoignages...), mais vous n'êtes pas venu ; Je sais, vous allez me dire que vous étiez malade.
- Mais au moins, ayez **l'honnêteté intellectuelle de ne pas dire que nous ne démontrons rien !** »
- « Nous, au niveau de l'Association, sommes des citoyens soucieux de l'avenir de notre territoire, de notre santé et de celles de nos enfants. Tout ce que nous faisons, notamment informer les gens, nous prenons sur notre temps libre. Tout ce que nous finançons, nous le finançons avec nos propres deniers. Et **aucun d'entre nous n'est rémunéré.**
- Vous, **M le Maire, vous êtes rémunéré** (avec l'argent de nous tous). On parle ici de projets majeurs, bien plus impactant que n'importe quel projet. Les habitants attendent de vous que **vous fassiez la démonstration** de ce à quoi vous croyez. Car jusqu'à présent, et même après votre plaidoyer pro-éoliens pro-promoteurs :
 - o **Vous n'avez pas apporté la preuve** qu'il est impossible que certains d'entre nous subissent des **problèmes de santé, des problèmes liés au bruit**, des problèmes liés à l'effet stroboscopique
 - o Vous n'avez pas apporté les preuves qu'il n'y aura pas de **pertes de valeurs des maisons**, notamment des valeurs des maisons des habitants de la Roque ou encore du Bez par exemple
 - o Vous n'avez pas apporté les preuves qu'il n'y aura pas de problèmes sur **l'environnement.**
 - o Nous sommes à votre écoute sur ces points précis. Mais, de grâce, ne faites pas ce que vous avez fait jusqu'à présent : **répéter les argumentaires commerciaux des promoteurs. Nous attendons mieux de vous M le Maire.**
 - o Beaucoup ont d'ailleurs noté quelque chose de très troublant chez vous : à de multiples reprises, quand vous parlez du promoteur EDF, vous dites « NOUS ». »

M le Maire intervient « Vous ne voulez pas dire que je suis acheté par EDF quand même ? »

Dominique Dauga reprend « Troublant, très troublant... je laisse à chacun le soin de juger. »

M le Maire répond « EDF c'est une entreprise nationale. »

Dominique Dauga demande « c'est la raison pour laquelle vous dites NOUS »

M le Maire confirme.

Dominique Dauga conclue « Chacun jugera votre interprétation. »

Dominique Dauga rappelle que M. le Maire a fait part lors d'une interview à Centre Presse de **revenus financiers pour la commune**, qui nous semblent inappropriés. Je vous cite : « *Le projet ErDF (7 mâts) c'est 73 k€ par an pendant 20 ans.* »

M le Maire intervient : « 15 ans et 43000 après les 20 ans. Les 73000 c'est 43000 pour les mâts et 30000 de soutien aux projets communaux. »

Dominique Dauga demande « le soutien est fait de quelle manière ? »

M le Maire répond « pour le moment, on l'a pas signé, quand même. »

Marie Do demande « dans quel cadre (NDLR : interviendrait ce soutien) ? »

M le Maire répond « C'est une enveloppe supplémentaire aux mairies. Pas à moi. Pas au maire. »

Dominique Dauga interroge « **Avez-vous une garantie contractuelle ?** »

M le Maire répond « **Pour l'instant, on l'a pas, on parlait des possibilités** »

Clément Chassaly demande « C'est un pourcentage sur des projets qui vont être réalisés ? »

M le Maire répond « Non le pourcentage c'est les 43 000 euros, sur le chiffre d'affaire. Là, c'est différent. »

Clément Chassaly précise « Les 30 000 de dotation, il faut mettre des projets en face »

M le Maire déclare « Si on a les sous, on aura les projets, c'est pas un problème. »

Dominique Dauga reprend « Vous nous dites que vous n'avez pas de garanties contractuelles par rapport à ces 30 000 € ? »

M le Maire dit « On n'a rien signé ni avec Quadran, ni avec EDF, j'affirme »

Dominique Dauga demande « Est-ce qu'on vous a proposé quelque chose (NDLR : un pré-contrat) ? »

M le Maire répond « Rien du tout »

Dominique Dauga conclut « **donc c'est hautement conditionnel** »

M le Maire confirme « **Pour l'instant, oui** »

Dominique Dauga poursuit « **mais vous dites à Centre Presse, c'est 73000 €** »

M le Maire répond « Les éoliennes à installer c'est encore au conditionnel »

Dominique Dauga reprend « Je suis désolé M le Maire mais quand on vous lit, vous laissez croire que ces 73000 €, c'est garanti pour 7 mats »

M le Maire précise « j'ai pas dit que c'était garanti »

Dominique Dauga répond « Il faut prendre des précautions quand on annonce des chiffres »

M le Maire ajoute « Par contre, le journaliste, il écrit ce qu'il veut lui »

Dominique Dauga demande « Qu'est ce que vous voulez dire par là ? »

M le Maire répond « Mon interview a été faite par téléphone. Le journaliste y met ce qu'il veut. Mais les chiffres, c'est vrai qu'ils sont bons. Enfin, ce sont les chiffres que j'ai donné. »

Dominique Dauga résume « Donc vous ne contredisez pas ce qu'a dit le journaliste ? »

M le Maire répond « Sur les chiffres, non. Seulement, il y a quand même le conditionnel. Je sais pas si il y est dans l'article. »

Dominique Dauga poursuit la déclaration de M le Maire dans Centre Presse :

« Quant au projet porté par Quadran (10 mâts) il devrait aussi rapporter 270 k€ par an pendant 20 ans »

Dominique Dauga interroge « Ce n'est pas ce qui a été annoncé par le promoteur Quadran lors de sa permanence. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces chiffres ? »

M le Maire répond « Pour 10 machines, c'est 73 ou 74, je ne sais plus. On avait cru comprendre que si les 10 machines étaient installées, ils donneraient à la mairie 20000 € par machine ce qui veut dire 200 000 € en cash en une seule fois et après on en parlait plus » [sic]

Dominique Dauga prend note des propos de M le Maire « en cash, directement à la mairie, en une seule fois et on en parle plus »

M le Maire poursuit « Les 200 000 € c'est pour les projets communaux » « ça passe par la Trésorerie Générale, la mairie n'a pas de compte en banque, vous le savez. On n'a pas de chéquier, on n'a rien à la mairie. **A la dernière permanence, on a posé la question à Mme Breuzin (NDLR : la personne en charge du projet de Combelongue chez Quadran) et elle nous a dit, on a toujours rien, 20 000 € c'est par an et par machine ou par machine et par an, pardon. C'est pour ça que j'ai exprimé ce chiffre-là. Parce que si ça avait été que pour une année, j'aurai pas sorti ce chiffre-là. J'aurai dit ça et puis 20 000 € ou 200 000 € pour les 10 éoliennes cash et on en parlait plus. Je vous dirais que sur ce point-là on a été prudents » [sic]**

François Molinié intervient « Si je peux me permettre, sur le panneau qui été affiché (NDLR : lors de la permanence de Quadran à la Mairie) il y avait 73 000 € par machine, non pour toutes + 20 000 € et j'ai demandé si c'était par an, c'était pas marqué. Là, elle m'a dit oui. Bon là, j'y crois pas trop, mais bon. »

Dominique Dauga reprend « **Je vous comprends, que vous ayez des doutes** » et s'adresse à M le Maire « **Vous avez des doutes. Par contre, vous l'annoncez dans la presse** »

M le Maire répond « **S'il faut revenir sur le chiffre, j'annoncerai un autre chiffre** »

Lydie Ginisty demande « **Vous pourriez nous fournir des écrits de justification sur ces chiffres ?** »

M le Maire répond « **On a rien** »

Lydie Ginisty annonce qu'elle a uniquement 73 000 €.

M le Maire lui répond « Si, les mesures d'accompagnement, on en a parlé quand même. **La question à éclaircir : c'est du cash ou c'est pendant 20 ans, là c'est autre chose. A préciser** »

Dominique Dauga reprend « On a compris que pour certains d'entre vous, les revenus étaient le principal élément qui vous motivait pour installer des éoliennes »

M le Maire répond « Y a pas que ça »

Dominique Dauga reprend « Maurice, qui me l'a témoigné directement, est motivé par une seule chose : les revenus »

Maurice Imbert confirme : « Ça et la nouvelle politique énergétique : c'est une énergie renouvelable. »

Dominique Dauga poursuit « Pour certains d'entre vous, c'est le 1er élément motivant. Donc, c'est quelque chose à regarder de près. Effectivement, Mme Breuzin (NDLR : de la société Quadran) m'a parlé de ces 20 000 €/an/machine. »

M le Maire intervient « Ah, elle vous l'a dit »

Dominique Dauga répond « Oui, mais ça ne veut pas dire qu'elle va le faire. **Ce que je trouve curieux, c'est qu'elle ne savait rien dire sur est-ce qu'elle va vous proposer un contrat. Je pense que avant de vous engager sur des projets tels, il faudrait qu'elle vous propose un contrat qui précise à qui va être versé cet argent, pourquoi 20 000 €, pourquoi pas 30 000 €, pourquoi pas 10 000 € ? Dans d'autres communes, ce type de mesures d'accompagnement ne sont pas données. C'est quand même curieux. Et quand on sait le crédit que l'on peut apporter à ces promoteurs, il faut se méfier et prendre toutes les précautions. Donc, je lui ai posé ces questions.** »

M le Maire répond « Je ne lui ai pas posé cette question. Notre banquier, c'est la Trésorerie Générale. C'est versé là, c'est tout. C'est pas versé ailleurs. »

Dominique Dauga s'inquiète « Vous n'avez pas posé la question ? »

M le Maire répond « On ne peut pas poser la question, on a rien »

Dominique Dauga et Marie Do « Le modus operandi de ces 200 000 € qu'elle vous annonce pour vous apater, à quel moment vous poserez la question ? »

M le Maire « Quand on aura le résultat des études. »

Marie Do « Ce sera trop tard pour les questions. »

M le Maire annonce « Je vais te donner une information si tu l'as pas, sur le Puech de Mouran. ErDF nous a communiqué juste avant Noël le fait que le rapport de l'hydrogéologue fait obstacle définitif à la pose de 3 éoliennes

ce qui veut dire qu'il en resterait 4. Si ErDF, sur la partie où c'est possible, ne peut pas en mettre une 5ème, ils nous ont clairement expliqué que le projet n'était plus rentable et qu'ils abandonneraient. Voilà où on en est sur le Puech de Mouran. Ce sont les info que nous avons. Mais concernant les contrats financiers, eux (NDLR : les promoteurs) ils ont passé contrat avec les propriétaires et on n'est pas concernés. Par contre, le contrat financier pour la mairie, si c'était nécessaire, on prendrait un avocat fiscaliste et le service juridique du Conseil Général car les conseils départementaux sont aussi concernés. Cet argent, il vient pas dans ma poche, c'est clair. »

Dominique Dauga répond « Je sais pas si vous nous rassurez ! »

M le Maire « Si vous doutez de ça alors vous doutez de tout parce que moi vous savez, j'ai une autre vie, d'accord. »

Dominique Dauga reprend le fil « On parlera de votre vie après. Si vous voulez bien, on va rester sur le sujet. Je rejoins M Molinié, je pense qu'on peut émettre d'énormes doutes sur ce qu'elle a annoncé (NDLR : Sophie Breuzin de Quadran) puisqu'on n'a aucune info sur le montage, c'est vous-même qui le dites. Elle m'en a parlé depuis 1 mois.

M le Maire acquiesce « Oui, moi aussi »

Dominique Dauga répond « Et depuis, vous n'avez aucune information supplémentaire là dessus. »

M le Maire explique « Parce qu'on n'a pas avancé sur le contrat financier. »

Dominique Dauga répond « Et bien, il faudrait d'abord avancer rapidement. »

M le Maire « Si le projet n'aboutit pas ça sert à quoi ? »

Dominique Dauga explique « **Qu'elle vous présente le contrat, après vous ne le signez pas.** »

M le Maire répond « **Ah oui. On peut le lui demander. C'est pas un souci de lui demander.** »

Marie Do s'interroge « C'est peut-être un souci de l'obtenir par contre ? »

Dominique Dauga rappelle :

- « **l'incertitude que ces revenus reviennent aux communes :**

- Évolutions attendues dans le cadre de la **loi NOTRe**, sur un transfert des taxes qui revenaient jusqu'ici aux communes et qui probablement reviendront aux communautés de communes.
- De plus, très prochainement, **il y aura un agrandissement des communautés de communes.**
- Donc, si nous laissons faire ces projets, nous, habitants de Saint Saturnin, **aurons les inconvénients sans** que très probablement nous ayons les **retombées financières.**
- De plus, tôt ou tard, les écarts entre collectivités ne seront plus supportables : tôt ou tard, **les écarts seront remis en cause et il y aura des re-équilibrages.** Et ce serait en toute logique, car cet argent des éoliennes, c'est quand même de l'argent qui est prélevé à chacun d'entre nous (via la CSPE sur nos factures d'électricité), pour être redistribué, à ce jour, de façon totalement inégalitaire. Cela ne pourra durer... »

- Il est souligné que M. le Maire a dit une chose « chevaleresque » mais dont le caractère ubuesque a été noté par beaucoup, y compris des gens qui ne sont pas membres de l'association. Malheureusement, Dominique Dauga craint que malgré tout certains se fassent berner par de tels propos : « *Nos opposants propagent l'idée que la commune ne verra pas cet argent. Comment donc. Nous saurons privilégier les intérêts de la commune en faisant appel au service juridique du Conseil Départemental et aussi un avocat fiscaliste* ».
- **Dominique Dauga note que M. le Maire reconnaît enfin qu'il y a un risque**, qu'un jour, les revenus revenant directement à la commune pourraient être supprimés.

- Mais, Dominique Dauga interpelle « sérieusement, qui peut croire qu'en cas de changement, très probable je le répète, des règles fiscales nationales, vous **Maire d'une commune, vous pourrez vous opposer à cela** et avoir un traitement différent de toutes les autres communes en France ? »
- **Le caractère absurde de cette déclaration est souligné** : « l'avocat, si vous en trouvez un assez malhonnête, prendra beaucoup d'argent à la commune, mais n'obtiendra rien du tout. »

M le Maire explique « La loi concerne la commune, la communauté de communes, le conseil départemental et la région. Chacun a son pourcentage. Pour l'instant, nous sommes communes et nous ne sommes pas prêts d'en changer car la communauté de communes ne veut pas faire de commune nouvelle. Donc, au moins, jusqu'en 2020, on va rester commune. Par contre, en mars ou début avril, le préfet aura rendu son schéma départemental intercommunal et il est dans l'air qu'il nous rapproche de Saint Geniez, Laissac allant avec Séverac. Alors qu'on avait demandé à être tous les 4. C'est le préfet qui va décider. Ça veut dire que quand on va se rapprocher d'une communauté de communes, on aura la même fiscalité. Ça veut dire que chaque commune a sa part communale d'impôts locaux et le reste est reversé à la communauté de communes. On fonctionne comme ça. Aujourd'hui, on encaisse les 4 taxes pour 50 000 € et la communauté de communes pour le compte de St Saturnin perçoit 78 000 €. Il est retenu 25% pour la solidarité intercommunale ensuite on déduit la part communale de chaque village, nous c'est 30 000 €. Ensuite, on déduit les frais de fonctionnement hydraulique, nous c'est 10 750 € puis les frais pour le transport scolaire, au prorata de nos enfants. Le reste, et il en reste assez souvent peut payer des factures déjà payées. On déduit les subventions s'il y en a, on divise par 2 le prix et elle sera remboursée par un fonds de concours. Et on récupère cet argent comme ça. Donc, on ne perd rien. C'est comme ça qu'on fonctionne. »

Marie Do attire l'attention sur un point « Oui, avec la loi de finance actuelle. »

M le Maire répond « Elle n'a pas changé la loi de finance. »

Marie Do « Elle peut changer. »

M le Maire « Dans la vie, qui c'est qui changera pas ? »

Dominique Dauga résume « C'est ce qu'on vous dit, il n'y a aucune garantie. »

M le Maire ajoute « Dans la loi NOTRe, elle n'a pas changé la fiscalité. Avec des si, on mettrait Paris en bouteille. »

Dominique Dauga alerte « là on parle quand même de projets très impactants sur la santé, sur tout ce qu'on a listé. Là vous nous expliquez que votre position c'est les revenus qui vont revenir à la commune pendant 15 ou 20 ans. Nous, ce qu'on dit c'est que vous n'avez aucune certitude, au contraire d'après tous les informations qui circulent, la fiscalité devrait changer et assez rapidement. Donc, vous n'avez aucune certitude que cet argent reviendra à la commune pendant toute la durée d'exploitation des éoliennes. »

M le M apporte pour toute réponse « Beh, écoutez, je sais pas si je serai là pour le voir. »

Marie Do interroge « Qu'est-ce qui se passera quand on sera associé avec St Geniez ?

Clément Chassaly ajoute « A court terme, en ne faisant pas de commune nouvelle, vous allez vous priver de 30% de DGE (NDLR : DGE = Dotation Globale d'Équipement). C'est des choix. »

M le Maire « Nous on est une commune pauvre, elle est faible. »

Clément Chassaly répond « Vous préférez nous imposer des éoliennes que vous adapter aux futurs schémas. C'est votre choix. »

Dominique Dauga rajoute « Ce qu'on vous demande, c'est d'être transparent avec les habitants et de leur donner l'information complète sur 1/les montants, c'est ce que vous faites aujourd'hui, 2/ en éclairant sur les 200 000 € qui sont au conditionnel et 3/ point le plus important dont vous ne parlez jamais qu'il n'y a aucune garantie de percevoir ces revenus sur 15 ou 20 ans. »

M le Maire répète encore « On a rien signé »

Dominique Dauga insiste « C'est la moindre des choses que vous devez dire quand vous parlez du sujet financier. »

M le Maire répond « De toute façon, on peut pas l'encaisser si le projet ne se fait pas, ça c'est clair. Si le projet se fait, on sera à même de discuter des contrats quand même. »

DEMANDE OFFICIELLE ADRESSEE AUX ELUS

Dominique Dauga formule la demande de consigner dans le Compte Rendu de séance tout ce qui va suivre auprès du ou des secrétaires de séance puis il exprime :

« Je m'adresse maintenant à vous Mesdames et Messieurs les élus, au titre de :

- l'association Vivre Ensemble Causse et Val de Serre
- Carlaroc de La Roque Valzergues
- Vivre à Campagnac et ses hameaux
- La Flèche de Saint Martin de Lenne

1: Position de la Mairie : position officielle de refus clair des projets éoliens et demande d'arrêt immédiat des études

- Au regard de tous les problèmes engendrés par les éoliennes industrielles,
- Au regard de la très forte opposition des habitants de la commune et des communes voisines

Les 4 associations citées précédemment, vous demandent, par notre intermédiaire, une **position officielle de la mairie de refus clair et sans ambiguïté des projets éoliens et une demande d'arrêt immédiat des études**

- Nous demandons que ces dispositions soit prises de façon **officielle, en bonne et due forme, et ce avant le 1er février.** »

François Molinié intervient « On est pas tes larbins »

Dominique Dauga reprend :

- « **Pourquoi avant le 1er février ?** Pourquoi sommes-nous amenés à vous demander un **délai aussi court ?** »
- Afin d'éviter de se retrouver dans la situation réelle d'une commune de l'Aveyron : **Comps la Grand Ville :**
 - o **Description des faits : (éléments dans le dossier remis aux élus)**
 - Les **premières démarches** des promoteurs ont démarré en **2012**.
 - Au départ, **la mairie s'est montrée favorable**. Les études ont démarré, un mât de mesure a été posé
 - Quand la population découvre les projets, tout de suite, il y a une **forte opposition**
 - Le **conseil municipal en 2015 accepte d'organiser une consultation publique le 5 juillet** et de suivre le résultat
 - Le **résultat** de la consultation publique : **contre** la réalisation des projets.
 - Le **CM** a alors pris ses responsabilités et a voté une **délibération** dans ce sens. Le maire a même voulu frapper fort en envoyant une lettre au préfet en l'informant que si la décision du CM n'est pas respectée par les services de l'Etat, alors il y aura **une démission de l'ensemble du conseil municipal !**
 - Savez vous comment a réagi le promoteur ? Les promoteurs sont à l'écoute des élus, c'est ce qu'ils vous disent ?

- Le promoteur a déposé début septembre en préfecture sa demande d'autorisation unique pour l'implantation des éoliennes !
- Ainsi, nous avons la démonstration qu'une décision trop tardive de la mairie n'a ensuite plus d'importance aux yeux des promoteurs ; et là aussi, nul ne pourra dire qu'il n'a été informé
- Alors qu'une décision en amont, un refus d'une mairie en amont a toujours été respecté. De nombreux exemples, pour prendre ceux proche d'ici : Campagnac ou encore St Martin.
- Dans la situation de St Saturnin, il faut faire désormais très vite. »

Dominique Dauga demande à M le Maire s'il souhaite exprimer une réaction.

M le Maire répond « Le secrétaire a enregistré. La décision, on la prendra entre nous. Voilà. A bulletin secret et à huis clos. »

Marie Do demande « A quelle date ? »

M le Maire répond « La date on la retiendra quand on l'aura décidé. Permettez. On n'est pas à votre service. »

Marie Do « Je peux vous poser la question. »

M le Maire répète « Quand on l'aura décidé. »

Dominique Dauga reformule « Donc je comprends que vous allez en débattre lors d'un prochain conseil municipal. » et il poursuit :

« En cas de refus de votre part, ce que nous regretterions, nous vous demandons :

2 : Consultation publique

- C'est un sujet de la plus haute importance à l'échelle de notre commune
- Qui va engager la commune pour les 30 et peut-être 50 prochaines années (voire plus)
- M le Maire : vous n'avez pas fait part de votre volonté de développer ces types de projets dans votre dernière profession de foi, lors des dernières élections (en annexe, doc dans le dossier remis aux élus). Donc, vous ne pouvez pas considérer que vous avez été élu pour mettre en œuvre de tels projets

M le Maire intervient « C'est votre opinion. »

Dominique Dauga précise « C'est notre opinion partagée par beaucoup d'habitants de la commune. Vous reconnaissez que vous n'en avez pas parlé dans votre profession de foi? »

M le Maire répond « Je reconnais que pendant 6 ans, on en a parlé quand même depuis 2008. »

Dominique Dauga interroge « A qui vous en avez parlé ? »

M le Maire répond « En conseil municipal, les compte-rendus sont affichés, sont publics. »

Dominique Dauga précise sa demande « Est-ce que vous avez réellement eu une volonté d'informer les gens ? »

M le Maire répond « Dans un bulletin municipal, j'en ai parlé à mes vœux et oui quand même, il faut pas perdre le nord ! »

Dominique Dauga « On le perd pas le nord, rassurez-vous ! »

M le Maire « Nous non plus ! On peut pas dire que j'ai rien dit. Eh ça va ! »

Dominique Dauga reprend « Nous affirmons, nous continuons à affirmer que vous n'avez pas eu de volonté délibérée d'informer les gens. C'est notre position. Et en tous cas, vous n'en avez pas parlé dans votre profession de foi. »

M le Maire répond « Par contre, j'en ai parlé aux vœux. »

Dominique Dauga répond « dimanche ! (NDLR : 10/01/2016) »

M le Maire se défend « j'en avais parlé avant. »

Marie Do intervient « C'est parce qu'on a commencé à en parler que vous vous décidez à en parler »

M le Maire lui répond « Be oui. De toute façon, si j'en avais pas parlé, tu me l'aurais reproché. »

Dominique Dauga constate également « On remarque une accélération de votre part depuis que nous avons pris les choses en main. » puis il reprend :

- « Nous nous adressons à vous de nouveau au nom des 4 associations citées précédemment : Nous demandons une **Consultation Publique**, des habitants de Saint Saturnin.
- **Vous avez déclaré M le Maire**, à Centre Presse le 17 décembre et répété lors de votre plaidoyer pro-éolien pro-promoteur de dimanche , Je vous cite « *Si nos opposants pensent être sur la bonne position, qu'ils y restent. Cependant, s'ils demandent l'organisation d'un référendum, ma réponse est NON, définitivement. S'ils en veulent un, qu'ils attendent la prochaine municipalité, que la prochaine municipalité soit élue en 2020, peut-être l'organisera-t-on !* ».

M le Maire intervient « Non, l'organisera-t-elle »

Marie Do corrige « Vous avez dit 't-on' »

M le Maire admet « C'est un abus de langage »

- Or, nous le savons, c'est une certitude : ce **sujet n'a jamais été débattu lors d'une séance officielle du conseil municipal** et donc aucun délibéré n'a été pris.
- Je vous pose une question Mesdames, Messieurs : M le Maire est-il seul à décider de ce qui est nécessaire et souhaitable pour la commune ? Validez-vous, acceptez-vous de telles pratiques de sa part ? Je propose à ceux qui le souhaitent de répondre en fin d'intervention.
- Je reprends donc notre demande que nous vous adressons officiellement : Nous demandons une **consultation publique**
- Et que le conseil municipal s'engage formellement à **respecter le résultat** de cette consultation.

François Molinié intervient « Que le conseil municipal, j'imagine. Vous vous engagez à quoi vous dans l'histoire ? »

Marie Do répond « Nous, on ne représente pas les habitants de St Saturnin. On n'est pas élus. »

François Molinié répond « Faudrait savoir. Pourquoi on s'engagerait à quelque chose que vous vous refusez. »

Dominique Dauga reprend :

- « Comme nous l'avons expliqué, il faut faire très vite si on veut que la décision du Conseil municipal soit respectée par les promoteurs. Aussi :
 - o Nous demandons un retour de votre part sur **l'accord de principe** pour l'organisation de la consultation publique **avant le 1^{er} février**.
 - o Nous demandons ensuite **l'organisation** de cette consultation **avant le 15 février**.

M le Maire, est-ce que vous souhaitez réagir à cette demande ? »

M le Maire répond « Non, simplement qu'il faut faire une demande officielle, un courrier. »

Marie-Thérèse Gay intervient « Est-ce qu'il n'y a pas des délais réglementaires pour l'organisation de telles consultations. Il y a des délais, à vérifier. »

- **Conclusion :**

- « Mesdames, messieurs les élus, vous avez une **lourde responsabilité**, une responsabilité historique, car par votre décision, vous pouvez engager **l'avenir de la commune** pour les 50 prochaines années. Et, j'insiste bien : une **décision trop tardive** vaudra de fait une **réponse favorable** à l'implantation des éoliennes (comme cela risque d'être le cas à Comps la Grand ville).

Une telle décision, une décision favorable, et vous serez très clairement tenus pour **responsables du climat délétère et de la fracture sociale** du village, des **problèmes de santé** liés au bruit et aux infrasons que subiront certains d'entre nous, des **problèmes environnementaux** liés aux impacts sur l'eau et la flore, sur la **perte de valeur immobilière** de nos maisons et enfin sur **l'attractivité de notre commune** dont les effets immédiats seront très rapidement la fermeture de l'école et suivront la fermeture des commerces.

Au contraire, si vous décidez de dire non, maintenant, à ces projets, vous permettrez :

- Au village de retrouver sa **sérénité antérieure** à ces événements
- De maintenir un village **calme et paisible**, et éviter ainsi les problèmes de santé liés à ces machines
- Préserver la **richesse environnementale** et la **qualité de l'eau** que nous buvons tous les jours
- Et enfin **maintenir l'attractivité de notre village**, voire l'augmenter car en effet de plus en plus de jeunes cherchent à s'installer dans des villages qui refusent les éoliennes industrielles afin de se préserver eux-mêmes ainsi que leurs enfants de toutes les nuisances causés par les éoliennes industrielles. »

« Mesdames et Messieurs les élus, nous vous remercions pour votre attention.

Je remercie aussi chacun dans l'assistance pour l'écoute attentive et sérieuse et dans le calme : je pense que c'est un signe que chacun ici a pris conscience de la gravité de la situation. »

Questions

Après des applaudissements, M le Maire prend la parole : « Vous nous remettez les documents et après on lève la séance. »

Cécile Charles (2ème adjointe) s'étonne « Et, on peut pas poser de questions ? »

Dominique Dauga répond « Vous pouvez poser des questions »

M le Maire ajoute « Non, non, on les posera après. »

Cécile Charles « Et moi, je peux pas poser de question. Si il lève la séance, je peux pas poser de question. »

M le Maire lui répond « Tu la poses et après la réponse, on arrête. »

Clément Chassaly demande « Vous avez des impératifs d'horaire ? »

Dominique Dauga s'étonne aussi « Là aussi, c'est surprenant. » (NDLR : votre hâte de lever la séance)

M le Maire s'explique « On est venus vous écouter. »

Clément Chassaly « On vous a posé des questions aussi. »

M le Maire « On peut prendre le temps de digérer tout ça. »

Clément Chassaly s'étonne encore « Vous avez soi-disant beaucoup de choses à dire et puis là tout d'un coup plus rien. »

Dominique Dauga renchérit « Vous donnez l'impression de ne pas donner la parole à vos élus. On souhaiterait que les autres élus puissent continuer à poser des questions. C'est recevable. »

Maurice Imbert « Moi personnellement, j'ai pas de problème avec ça, j'ai pas de question à poser. »

Marie-Thérèse Gay ajoute « Je pense que c'est la liberté de chacun. »

Cécile Charles parvient à poser sa question : « Au niveau de la pollution de l'eau, on a eu une réunion avec EDF pour le projet de La Roque Valzergues. Ils ont 2 contraintes au niveau de la protection du captage. Il y a 3 éoliennes qui sont en zone PPR (Périmètre de Protection Rapprochée) et le Parc Naturel Régional des Grands Causses dit qu'il ne faut pas d'éolienne dans le PPR. En plus, il y a l'avis d'un hydrogéologue agréé de 2007 qui a dit que les éoliennes étaient proscrites dans cette zone. J'ai donc posé la question à EDF pour savoir comment il allait faire. Car s'il ne les met pas, le projet n'est plus rentable. Et il a dit qu'il allait proposer une méthode de traçage et de sondage à l'ARS (Agence Régionale de Santé) et si cette méthode était validée, il continuerait ses études. Si ça n'était pas validé, ils n'ont pas dit qu'ils arrêteraient. Ce qui me chagrine, c'est comment ils vont pouvoir remettre en cause ce qui a été défini par le Parc Naturel Régional des GC et l'avis de l'hydrogéologue de 2007. »

M le Maire déclare « Le préfet ça il l'acceptera pas, la dérogation. »

Dominique Dauga interroge « Alors, pourquoi ils continuent ? »

M le Maire répond « Ils essaient de voir si c'est possible, ça c'est leur affaire »

Dominique Dauga s'étonne « Ils s'acharnent. Ils savent que le préfet ne signera pas mais ils s'acharnent. »

M le Maire précise « Il signera pas les 3 éoliennes. »

Cécile Charles « Ils cherchent une manière de contourner la réglementation. »

Dominique Dauga ajoute « Pour passer en force. »

Cécile Charles complète « A aucun moment, ils nous ont dit qu'ils arrêteraient le projet. Ils tentent. »

Dominique Dauga interroge « Qu'est-ce que vous pensez de ça, pas que vous, M le Maire, car j'ai l'impression que vous ne vous inquiétez de rien. On est sur une zone de protection de l'eau que nous buvons tous les jours. Ils ont interdiction de mettre 3 éoliennes, c'est donc qu'il y a un risque, un danger mais non, l'argent est plus fort que tout, ils vont quand même tenter le tout pour le tout et essayer d'obtenir une dérogation. Est-ce que ce n'est pas à vous de nous protéger de telles attitudes ? »

M le Maire répond « Pour votre information, je suis aussi le président du syndicat de l'eau. J'ai aussi une autre responsabilité. »

Dominique Dauga demande « Et donc ? »

M le Maire « Le syndicat aura à s'exprimer là dessus. »

Dominique Dauga « Permettez moi de vous dire qu'on est rassurés ! »

Maurice Imbert intervient « Je pense que les 3 éoliennes du PPR, ça devrait pas marcher. Par contre, ils continuent à étudier s'ils pourraient pas d'un autre côté mettre une 5ème éolienne qui ne serait pas dans le PPR et à ce moment-là, ils en auraient 5. »

Dominique Dauga reprend « Je vous demande quand même de juger des intentions des promoteurs. Ils vous ont quand même dit qu'ils vont tenter d'obtenir une dérogation pour mettre ces 3 éoliennes ? »

Cécile Charles rectifie « Non, de proposer une méthode à l'ARS pour contourner cette zone. »

Maurice Imbert ajoute « Non, j'ai pas compris qu'ils faisaient une demande pour les mettre dans le PPR. »

M le Maire « Non, ça peut pas marcher. »

Cécile Charles évoque « une méthode de traçage et sondage ».

François Molinié ajoute « Ils ont dit qu'il y a très peu de chance pour ces 3 éoliennes. »

Dominique Dauga poursuit « mais ils essaient quand même, ils tentent le coup. Vous dites qu'il y a très peu de chance, très peu de chance de quoi ? »

François Molinié répond « Ils vont essayer pour ces 3 mais sachant très bien que ça sera pas accepté. »

Dominique Dauga souligne ces propos « Est-ce que tout le monde a bien entendu ? »

Cécile Charles complète « Je leur ai quand même dit comment ça se fait que vous continuez si le projet n'est pas rentable, qu'il y a 3 éoliennes en PPR, que l'impact paysager est extrêmement important sur St Saturnin et j'ai pas de réponse, ils continuent. Je leur ai dit « ça vous coûte quand même de l'argent de continuer. » »

Dominique Dauga reprend : « Ca me fait penser à autre chose. Est-ce qu'on est les seuls à avoir été choqués que dans les photos montages de Quadran ils ne montrent pas une prise de vue (NDLR : depuis le village de St Saturnin) ? »

Cécile Charles : J'en ai parlé à Sophie Breuzin.

M le Maire : ils sont en train de les faire les photos vers Grun, un peu partout.

Dominique Dauga reprend « Et ça ne vous choque pas qu'ils ne soient pas arrivés en séance de conseil municipal avec les photos du village ? »

Cécile Charles ajoute « A la MISAP du 5/03/2015, ils avaient les mêmes photos et à la MISAP, les services de l'Etat avaient eux aussi reproché que les photos avaient été prises au niveau des infrastructures autoroutières. »

Dominique Dauga souligne la date de la MISAP.

Cécile Charles précise que le compte rendu a été donné au mois d'août 2015 et que « Sophie Breuzin a pris 10 lieux sur la commune où elle allait faire une étude paysagère. C'est en cours à priori. »

Dominique Dauga reprend « on leur fait la remarque en mars. Ils ont le rapport en août. Ils viennent ici en octobre et on leur fait la remarque (NDLR : lors du conseil municipal du XXX) et ils reviennent (NDLR : lors des permanences) avec 0 photo du village ! Est-ce que ça ne vous interroge pas sur les pratiques de ces gens-là ? »

M le Maire : « On va les avoir. »

Marie-Thérèse Gay : « Les études sont en cours. »

Dominique Dauga interroge Mme Gay : « Donc, il ne faut pas s'inquiéter sur les pratiques de ces gens-là ? »

Marie-Thérèse Gay : « Ca intervient dans l'avancement de leurs études. »

Dominique Dauga interpelle encore Mme Gay : « Est-ce que vous auriez fait la même chose ? »

Marie-Thérèse Gay : « Je ne sais pas, je ne me suis jamais posé la question. »

Dominique Dauga l'invite « Posez-vous la, la question ! »

M le Maire : « Ce sont des bureaux d'études indépendants. C'est pas Quadran. »

Marie Do : « Moi, j'ai travaillé en bureau d'étude. Si j'ai une demande, j'ai intérêt à la traiter rapidement, sinon il y a problème ou c'est que ma direction me dit pour le moment on répond pas. »

M le Maire : « Nous, on aimerait bien les avoir les photos puisqu'on les a demandées. »

Marie Do : « Pour vous renseigner, selon cette méthode des relevés topographiques, vous pouvez aller sur le site de l'Institut Géographique National www.geoportail.fr, et imprimer un profil altimétrique au sol puis y appliquer un angle. On s'aperçoit que du centre du Lotissement du Lauradou, on verrait 3 éoliennes : 1 serait visible quasiment intégralement (sauf les 10 mètres les plus bas), les 2 autres seraient partiellement visibles (100 mètres visibles pour l'une et 30 mètres visibles pour l'autre).

Dominique Dauga reprend : « Est ce que vous pouvez nous dire si les éoliennes de Combelongue (on a fait la démonstration qu'elles se verront du Lauradou, si nous n'avions pas fait le travail, c'est pas le promoteur qui l'aurait fait) se verront du haut de Saint Saturnin ?

François Molinié répond avec dédain : « Y a la carte en face. »

Dominique Dauga : « C'est à vous que je pose la question. »

François Molinié répète : « Y a la carte en face. »

Dominique Dauga : « Est-ce que vous vous considérez comme le représentant des gens qui vous ont élu ? Vous êtes ancien maire. Je suis choqué par vos propos. »

François Molinié : « Tout à fait, je me sens bien dans mes bottes. J'ai été élu et puis voilà. »

Dominique Dauga : « Vous avez aucun compte à rendre aux gens qui vous ont élu ? »

François Molinié : « J'ai été élu. On t'a accordé un permis de construire, on n'a pas fait un référendum non plus, attend. Est-ce que M Dauga vous a dit à tous que à propos des taxes locales, est-ce que vous savez qu'à St Saturnin on a les plus bas du coin à peu près, en gros. Les ressources baissent, les charges augmentent. Il va falloir intervenir. Nous, bêtement sans doute si on vous écoute, on compte sur les éoliennes pour compenser tout ça un peu. Sachant que si on ne peut pas le faire, on va taper sur les impôts. On n'a pas 50 solutions. Ou se marier avec une commune voisine. Est-ce que vous savez que si on va vers un mariage avec St Geniez ou Campagnac, c'est les impôts locaux multiplié par deux. Donc ça sera à nous de payer. J'ai fait mon calcul sur les taxes que je paie (taxe foncière et taxe d'habitation), ça fera le double, 250€. On se bat pour que toute la population de St Saturnin n'ait pas trop d'impôt à payer. »

Clément Chassaly : « C'est pour la bonne cause alors ! »

Lydie Ginisty intervient « Vous n'êtes pas sans savoir que St Geniez est fortement endetté. La dette par habitant est de 2145€ alors que la moyenne nationale est de 950€. Ca veut dire que la manne financière des éoliennes servira à éponger ces dettes. »

M le Maire : « Si les projets se font, la part intercommunale ira forcément à l'intercommunalité. »

Lydie Ginisty conclue « Donc St Geniez sera heureux d'accueillir ces éoliennes. »

Julien Roumigué précise « Sur l'intercommunalité, je voudrais que vous fassiez attention : la communauté de communes de St Geniez a plus de compétences que celle de Campagnac. Sur les transferts de fiscalité, il y aura plus d'argent des éoliennes qui partira à la communauté de communes.

M le Maire répond « Que le siège de la future communauté de communes soit à St Geniez ou à Campagnac, peu importe. Dans la loi, il est prévu qu'un pourcentage parte à l'intercommunalité, ça ira à la nouvelle. »

Bernard Argentier : « On n'est pas obligés de prendre les charges de St Geniez. »

M le Maire : « On n'est obligés. Attend, où on va ? Quand on négocie, on prend pas toutes les charges quand même. »

Clément Chassaly « En fin négociateur que vous êtes, vous allez nous faire ça comme il faut. »

M le Maire : « C'est la Trésorerie Générale qui nous fait la simulation, quand même. »

Dominique Dauga reprend « Est-ce que je peux répondre à votre question M Molinié ? Est-ce que vous êtes intéressé pour avoir mon avis personnel ? »

François Molinié « Allez-y, je sais qu'y en a qui ont plus de moyens que d'autres pour payer des impôts, mais enfin... »

Dominique Dauga répond « C'était pas ça ma réponse ! Ma réponse est : vous nous dites 'on a intérêt à faire les éoliennes parce que sinon vous allez voir vos impôts locaux augmenter'. Vous êtes un fin manipulateur. On sait que quand on s'adresse aux gens en leur disant 'votre porte-monnaie va être serré' les gens vont réagir. Je passe sur les intentions. Je vais me focaliser sur le fonds de votre question. Vous avez dit qu'il y a 2 solutions : soit les éoliennes, soit augmenter les impôts. Il y en a une 3ème que pratique déjà bien des communes : c'est la sagesse au niveau des dépenses. Je parle à titre personnel. Je vais vous donner 2 exemples de dépenses faites récemment et dont on pourrait très bien se passer : l'éclairage devant le lotissement du Lauradou devant la maison de mes beaux-parents, un projet à

l'utilité contestable, mais qui aurait pu être fait à moindre frais tant au niveau de l'équipement que de la consommation électrique). L'assemblée manifeste son approbation. Le 2ème exemple est le pont sur le canal (investissement environ 6000 €) qui aurait pu être fait là aussi à moindre frais, moins glissant et en concertation avec les usagers.

Une personne de l'assistance ajoute « Il est dangereux. On glisse en montant et en descendant. »

François Molinié rétorque : « C'est pour ça qu'on a mis une rampe ! »

M. le Maire coupe court et lève brusquement la séance sans donner la parole aux autres membres du Conseil Municipal.

Clément Chassaly commente « Depuis le début, vous aviez décidé de couper court ! »

François Molinié ajoute « **Maintenant que la séance est levée, je peux le dire : mon pauvre Clément, si Dominique Dauga était arrivé un peu plus tôt, tu labourerais tes champs avec une paire de bœufs. On aurait pas besoin de CO2 et tout ça.** » *[sic]*

Mme Chevrier invite chaque élu à consulter attentivement le dossier pour se forger une opinion car c'est vraiment trop important pour notre région.